



Groupe départemental MATERNELLE : Plan d'action 2025-2026

Permettre à l'école maternelle de jouer pleinement son rôle dans la construction de la personnalité des enfants et dans l'acquisition de savoirs et de compétences qui se poursuivront à l'école élémentaire.
Décliner au niveau départemental les orientations nationales et académiques de l'école maternelle, à travers un ensemble cohérent d'actions.

Objectifs	Axes de travail	Indicateurs
Objectif n°1 Viser la réussite pour chacun des élèves	<ul style="list-style-type: none">- Définir collectivement des objectifs d'enseignement et proposer des progressions pour les atteindre.<ul style="list-style-type: none">⇒ Réaliser une liaison efficiente entre le cycle 1 et le cycle 2- Prendre en compte les apports de la recherche<ul style="list-style-type: none">⇒ CPS, fonctions exécutives, développement de l'enfant, égalité filles-garçons : à intégrer dans les formations et les enseignements.- Développer des dispositifs passerelle.	Mise en place de conseils de maîtres dédiés à la progression des enseignements, en particulier concernant la liaison inter-cycles
Objectif n°2 Former les cadres, les formateurs et les personnels	<ul style="list-style-type: none">- Un Plan de formation autour des nouveaux programmes prenant en compte l'école primaire dans sa continuité tout en s'appuyant sur les spécificités de la maternelle et les besoins spécifiques des écoles.- Construire un catalogue des formations disponibles.- Un Groupe départemental maternelle qui bénéficie des formations académiques et nationales pour venir en appui sur les sujets de formations pour les enseignants + des temps de formations sur les CPS.	<p>Evolution des pratiques constatées lors des visites d'inspection et d'accompagnement.</p> <p>Evolution des formations pour prendre en compte les CPS.</p>
Objectif n°3 Innover	<ul style="list-style-type: none">- Promouvoir et accompagner les pratiques innovantes (jeu d'échecs, classe dehors, réalisation de capsules, de courts métrages...).- Construire un catalogue de vidéos exploitables + valoriser Prim'àbord.- Mener des expérimentations dans le cadre du TNE qui seront amenées à être essaimées au sein des écoles.	Mise en place d'actions innovantes dans les classes.
Objectif n°4 Promouvoir l'école maternelle	<ul style="list-style-type: none">- La semaine de l'école maternelle :<ul style="list-style-type: none">⇒ Ouverture des classes aux familles et participation de certaines classes à des temps d'activités en commun.	Nombre d'écoles participantes et retours des enseignants.
Objectif n°5 Informer - Mutualiser les bonnes pratiques - Communiquer	<ul style="list-style-type: none">- Développer et dynamiser le site départemental :<ul style="list-style-type: none">⇒ Faire état des pratiques de classe, repérer des innovations et les diffuser.⇒ Mise à jour régulière de l'actualité du site.⇒ Webinaires maternelle (un par période).⇒ Lettre maternelle pour donner à voir les pratiques existantes.	Mutualisation des expériences. Partages plus nombreux. Participation volontaire.

Modalités de travail : Des réunions régulières avec un ordre du jour détaillé impliquant la réunion de « sous-groupes » constitués + - Une réunion plénière chaque trimestre pour mutualiser et communiquer sur le travail effectué en sous-groupes.